

Commune de Beloeil  
Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural  
- Année 2020 -

**ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION – PCDR 2019 - 2029**

**1. Tableau des projets réalisés**

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)

**2. Tableau des projets en cours.**

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	12	Aménager la drève Ninove et la place Paul Pastur à Quevaucamps			Drève : abattage des arbres morts , plantations « un arbre pour la Wapi »

## 2. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	1	Adopter un schéma de développement communal	80.000 €	Wallonie DAU 60%	
1	2	Créer des logements intergénérationnels	649.528 €	Wallonie DR 80% + 50%	
2	3	Créer des logements pour jeunes couples		Wallonie DR 80% + 50%	
2	4	Aménager un pôle administratif central			
1	5	Mettre en place un diagnostic sanitaire et énergétique des bâtiments publics		Wallonie SPW Energie	
1	6	Développer les outils de communication			
1	7	Optimiser la desserte TEC			
1	8	Décentraliser les activités de la maison de quartier			
1	9	Renforcer l'e-administration			
1	10	Aménager les carrefours dangereux		SPW DGO1	
2	12	Aménager la drève Ninove et la place Pastur à Quevaucamps		Wallonie 60% + 50%	
2	13	Opération « Piedsentes »		Wallonie 60% + 50%	
3	14	Activer un cercle de commerçants			
2	15	Créer un atelier rural		Wallonie 80% + 50%	
1	16	Mettre en place une cantine durable		Wallonie DR	
1	17	Valoriser les produits locaux			
2	18	Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale		Wallonie 80% + 50%	



Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	19	Opération « chapelles »		Wallonie AWAP (PPPW)	
1	20	Valoriser la carrière « Bleu »			
2	21	Valoriser la carrière des « Roches rouges »			
2	22	Créer des vitrines thématiques de la mémoire		Wallonie DR 80% + 50%	
2	23	Adopter un plan communal de développement de la nature			
2	24	Créer un verger conservatoire		Wallonie DR 80% + 50%	
1	25	Aménager une maison de village aux Ecacheries		Wallonie DR 80% + 50%	
2	26	Aménager une maison rurale à Ellignies-Sainte-Anne		Wallonie DR 80% + 50%	
2	27	Créer un potager partagé		Wallonie DR 80% + 50%	
2	28	Créer un réseau d'ambassadeurs de quartier			
1	29	Opération « cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne		Wallonie DR 60% + 50%	
3	30	Opération « cœur de village » à Quevaucamps		Wallonie DR 60% + 50%	
2	31	Opération « cœur de village » à Stambruges		Wallonie DR 60% + 50%	
3	32	Opération « cœur de village » à Grandglise		Wallonie DR 60% + 50%	
1	33	Adopter un plan de végétalisation participative			
1	34	Opération « points jeunes »		Wallonie Pouvoirs locaux Infrasports 75%	
3	35	Aménager le site « Jadot » à Beloeil			
2	36	Réaliser un masterplan de valorisation écologique et récréative de la forêt indivise			
3	37	Aménager la maison éclusière des Ecacheries et ses abords			

**4. Tableau des projets abandonnés**

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

**5. Tableau des initiatives nouvelles**

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.**

<b>Année de la convention</b>	<b>Type de programme (biffer les mentions inutiles)</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside</b>
2002 Visa : 02/45979	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> <del>PwDR 2007-2008<sup>1</sup></del>	Aménagement de la place de Basècles et de ses abords.	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	800.000 €
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
				Désignation de l'auteur de projet : 12/11/2014
				Approbation de l'avant-projet par l'A.C. 22/02/2017
				Approbation de l'avant-projet par la R.W 05/07/2017:
				Approbation du projet par l'A.C.
				Approbation du projet par le Ministre
				Adjudication :
				Décision d'attribution du marché
				Approbation de l'attribution du marché par le Ministre
				Début des travaux
				Réception provisoire
				Décompte final
				Réception définitive
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
				Montant conventionné à 100% 1.000.000 €
				Montant du subside développement rural 800.000 €
				Montants cumulés payés à l'entrepreneur

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<b>Année de la convention</b>	<b>Type de programme (biffer les mentions inutiles)</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside</b>
2007 Visa : 07/48241	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> <del>PwDR 2007-2008<sup>2</sup></del>	Aménagement des liaisons paysagères, phase 2C : rénovation des 7 arcades restantes à des fins touristiques.	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	248.000,00 €
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				28/04/2008
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				22/06 :2009
Approbation de l'avant-projet par la R.W				03/09/2009
Approbation du projet par l'A.C.				29/10/2009
Approbation du projet par le Ministre				23/03/2010
Adjudication :				25/10/2010
Décision d'attribution du marché				24/05/2017
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				10/10/2017
Début des travaux				13/12/2017
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				310.000,00 €
Montant du subside développement rural				248.000,00 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

<sup>2</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
<b>2002</b> Visa : 02/60491-FEOGA 02/47360-RW	<del>PCDR classique</del> <del>PDR 2000-2006</del> Phasing out objectif 1 2000-2006 <del>PwDR 2007-2008<sup>3</sup></del>	Valorisation de l'espace d'accueil du centre de Beloeil et de ses abords (projet n°5.1.2).	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	569.946,6 € (FEOGA: 316.647 € / Développement Rural: 253.317 €).	18/05/2009

<b>Etat du patrimoine :</b>		
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>		Oui
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		
<b>Le bien est-il loué ?</b>		non
<b>Si le patrimoine est loué<sup>4</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>		
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)		Sans objet
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type : aucune recette car aucune activité n'a pu être menée dans le bien en raison d'un problème de stabilité de l'édifice.
		Type
		Montant annuel
		Montant annuel

<sup>3</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>4</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel
Réaffectation des bénéfices		

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien<sup>5</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Aucune activité n'a été menée dans le bien en raison d'un problème de stabilité de l'édifice.
Impact des activités sur emploi	

<sup>5</sup> A titre d'exemple :

**Ateliers ruraux** : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

**Maisons de village** : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

**Maison multiservices** : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

**Espace publics de convivialité** : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.**

<b>Année de l'installation de la CLDR</b>	<b>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</b>	<b>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</b>	<b>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</b>
2019	21/08/2019	20/02/2019 : renouvellement des représentants communaux 22/05/2019 : approbation de la nouvelle CLDR par le Conseil communal	
<b>Date des réunions durant l'année écoulée</b>	Présentation du rapport annuel et recueil d'avis par voie courrielle/postale.	<i>Nombre de retours des questionnaires courriels et ou papiers : cfr Adeline</i>	
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
	La crise sanitaire du premier trimestre a rendu impossible la tenue d'une réunion présentielle et le second rebond a hypothéqué définitivement cette approche pour réunir la CLDR. La commune a donc été obligée de recourir à une approche de type questionnaire pour la réunion consacrée au rapport annuel. La synthèse figure en annexe du présent rapport.		

**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS**

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an 2021	2	Fiche 24 créer un verger conservatoire	Non connu	SPW développement rural	
	1			SPW développement rural	80 %
Année rapport annuel + 2 ans 2022	2	Fiche 18 Reconversion de la Halle aux marchandises en maison rurale	Non connu	SPW développement rural	
Année rapport annuel + 3 ans 2023	1	Fiche 29 Opération « cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne?	721.009 €	SPW développement rural	60 %-50 %

*Opération de Développement Rural de Beloeil*

## COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

## Compte rendu de la réunion de décembre par correspondance

**I. Présences CLDR****RÉPONDANTS**

DRAMAIS Carine, RAVEZ Lucette, MALFAIT Valentin, DUCORON Félicien, GUIEUX Cécile, DUBOIS René, FLAMME Janine, ALKASSOUM DIALLO Aïcha, VAN MOER Linda, DELBECQ Caroline, QUITTELIER Paul, SILVESTRE-TILMANT Virginie, COLIN Paulette, NEIRYNCK Lucien, NEIRYNCK Noël, VERPOORT Marcel, LELEUX Ludy, DESSART Isabelle, DUCASTEL Justine, DELGUELDRE Séverine, GOMEZ MAINI David, MARLOT Bastien, MANFROY Bernadette, LABIE Dominique, DELPLANQUE Sabine.

**II. Contexte de la démarche**

La crise sanitaire empêchant une rencontre en présentiel de la CLDR pour la rencontre consacrée au rapport annuel en mars 2019 et le rebond du dernier trimestre ont conduit la commune à recourir à un questionnaire diffusé par voie postale ou électronique aux membres.

Au terme de l'échéance et de rappels vers les membres n'ayant pas répondu, sur les 40 questionnaires, 62% de participation ont été enregistrées. A noter la désapprobation de l'un des membres de la Commissions par rapport à la méthode, la période (pendant les fêtes de fin d'année) et le regret qu'il n'y ait plus eu de communication depuis juillet 2019.

**III. Approbation du compte rendu du 10 juillet 2019**

100 % des répondants l'ont approuvé.

La remarque suivante a été émise : « *Je tiens juste à appuyer l'idée de Mme Vandewalle qui rappelle que l'on peut proposer des groupes de travail pour activer certaines fiches peu, voir pas coûteuses. Je pense notamment à la chapelle ND du Buisson de Stambruges et aimerais que l'on en rediscute au vu de toutes les pistes existantes* »

**IV. Rapport annuel de l'Opération de Développement Rural – année 2019****Bilan de la CLDR :**

Celle-ci s'est réunie une seule fois pour son installation le 10 juillet. La crise sanitaire et son second rebond ayant compromis la tenue de la réunion de mars et de son report au dernier trimestre.

## **Point sur les projets en cours**

### **1. Aménagement de la Place de Basècles (ancien PCDR) :**

L'avenant à la convention initiale a été approuvé par le Conseil communal et transmise à la Ministre le 25 septembre et est en attente de la signature de la Ministre ; cette étape franchie, la commune pourra lancer la procédure de soumission pour la réalisation des travaux.

Les remarques suivantes ont été émises :

- *ENFIN !*
- *Pas une priorité, beaucoup d'argent mal utilisé – la place est en bon état*
- *Je suis tout à fait pour cet aménagement mais je donnerais un avis plus concret quand je verrais le projet*
- *À quelle étape sommes-nous en janvier 2021?*

➔ *Le projet est au stade de la procédure d'adjudication des travaux, celle-ci pourra être lancée dès réception de l'avenant à la convention signé par la Ministre*

### **2. Crédit de trois logements intergénérationnels à Grandglise (fiche projet 2) :**

La convention faisabilité a été approuvée par le Conseil communal le 16/12/2020 et transmise à la Ministre pour signature. Cette étape franchie, la commune pourra lancer la procédure de marché de service pour désigner un architecte.

Les remarques suivantes ont été émises :

- *Bonne idée*
- *Dans ce quartier, les habitants ont créé un collectif « le kiosque » et ne disposent pas de lieu de réunion, ne pourrait-on pas envisager d'en inclure un dans le projet?*
- *Intergénérationnel !!! Un mot qui peut signifier de belles choses mais pas toujours facile de les mettre au point, existe-t-il dans les environs de tels logements qui ne serviront de points de repères ?*
- *Belle initiative mais j'attends de voir le projet*

➔ *La convention-faisabilité a été signée par Madame la Ministre en date du 11/02/2021 et notifiée à l'Administration communale en date du 08/03/2021.*

*À dater de la notification, le dossier de projet définitif doit être remis auprès de l'Administration dans les 24 mois.*

*Le marché de service a été lancé et l'Administration communale a réceptionné les offres des auteurs de projets. Celles-ci seront analysées sur base des critères d'attribution définis dans le cahier des charges du marché de service.*

*Une fois l'auteur de projet désigné, la CLDR sera consultée en temps opportun pour remettre son avis sur la proposition d'avant-projet.*

### **3. Aménagement de la Drève Ninove (fiche projet 12) :**

Les travaux d'abattage des épicéas se sont poursuivis et terminés ; des abris pour la faune (empilements de bûches) ont été installés. Des arbres fruitiers ont été plantés fin novembre dans le cadre d'un arbre pour la WAPI. Le semi de la pelouse fleurie a bien repris.

A signaler la forte motivation du collectif de riverain, ceux-ci ayant pris l'initiative (en accord avec la commune) de replanter des arbrisseaux cet automne.

La suite consistera, après l'hiver et si la situation sanitaire le permet, en l'aménagement de micro-gîtes pour chauves-souris (dans le tunnel sous l'assiette de l'ancien chemin de fer).

Les remarques suivantes ont été émises :

- *Bravo mais à Grandglise qui emprunte (connait) la Drève Ninove ? → À faire connaître*
- *Bel exemple de projet qui émane de riverains et est donc bien suivi*
- *Voir courrier concernant les chauves-souris*
- *Belle initiative et belle idée*
- *Bravo au collectif des riverains*

### **4. Verger conservatoire à Quevaucamps (fiche projet 24) :**

Dans le cadre d'un arbre pour la WAPI l'espace contigu au cimetière a été planté cet automne d'anciennes variétés fruitières et d'une haie. Il s'agit là d'une amorce de ce que prévoit la fiche du PCDR.

Les remarques suivantes ont été émises :

- *Très bien*
- *Ne pourrait-on pas imaginer une implication plus importante du service travaux de la commune dans la réalisation de ce verger conservatoire (parking, aire couverte,...)?*
- *Est-ce que des activités de sensibilisation sont prévues autour du verger?*
- *D'autres endroits seraient peut-être plus propices*
- *Qu'est ce exactement « la bergerie » (animaux abreuvoir) je ne comprends pas bien cette partie du projet*
- *Super !!! À suivre*
- *Comment seront associés les habitants à la réalisation du projet?*

➔ *Le projet s'il est subventionné par le DR devra être soumis à la CLDR et utilisateurs potentiels. Des espaces de stationnement et une aire couverte seraient envisageables.*

*Le projet prévoit de recourir au pâturage pour la gestion du site, solution plus intéressante que l'approche mécanisée.*

*Une journée d'animation sera prévue chaque année par Diversifruits*

## V. Choix des fiches projet à activer dans les 3 ans (2021, 2020, 2023)

### Rétroactes

2019	2020	2021	
1 Créer des logements intergénérationnels	1 Aménager une maison de village aux Ecacheries	1 Opération « Cœur de Village » à Ellignies Ste Anne	En 2018, la finalisation du PCDR a dû inclure un ordre d'activation des fiches « priorité » 1 pour les 3 premières années de mise en œuvre du PCDR, c'est cet ordre qui a été approuvé par le Service Public de Wallonie

2019	2020	2021	
✓ Créer des logements intergénérationnels	1 Aménager une maison de village aux Ecacheries	1 Opération « Cœur de Village » à Ellignies Ste Anne	Le PCDR une fois approuvé par le GW, la première convention a été obtenue par la commune : l'aménagement de logements intergénérationnels à Grandglise.

2020	2021	2022	
👍 1 Aménager une maison de village aux Ecacheries	👍 1 Opération « Cœur de Village » à Ellignies Ste Anne	?	Chaque année la commune doit fournir à l'administration au 31 mars un rapport annuel de son opération faisant le bilan des projets de son PCDR en cours (à la fois ceux subsidiables et les autres). Elle doit aussi programmer avec la CLDR les fiches projets à activer pour les 3 années suivantes, donc 2020, 21 et 22. Sur base de l'ordre initial (2018), une fiche projet à activer en 2022 devait être identifiée avec la CLDR avant mars 2020. La réunion n'a pas pu se tenir en raison de la crise

2020	2021	2022
Aménager une maison de village aux Ecacheries 	Opération « Cœur de Village » à Ellignies Ste Anne 	 

2021	2022	2023
Aménager une maison de village aux Ecacheries 		

Concernant l'aménagement du cœur d'Ellignies Ste-Anne, il apparaît qu'une majorité des interventions a été réalisée depuis 2018 via la commune, répondant ainsi aux souhaits des habitants ayant motivé la fiche projet. Une étude d'esquisse devra être réalisée concernant l'aménagement du parvis de l'Eglise préalablement à la sollicitation d'activation de la convention. Afin de s'assurer que les aménagements proposés selon l'étude rentrent dans les nouveaux critères et objectifs du développement Rural, définis dans la dernière circulaire de la Ministre.

N'ayant pu se faire en 2020, la programmation doit être établie pour 2021, 2022 et 2023

#### Sollicitation de convention faisabilité 2021 : avis de la CLDR

- Validation de solliciter la fiche projet 25 « aménager une maison de village aux Ecacheries » »

**96 % de réponses positives et 4% d'abstentions**

Les remarques suivantes ont été émises :

- *Petite aire de stationnement*
- *Le principe de donner aux citoyens des lieux de vie en commun est très important, sur le long terme chaque village devrait en être équipé*
- *Bonne idée*
- *Je suis tout à fait pour, à voir tous ces bâtiments à l'abandon et ce aussi dans d'autres communes, je trouve cela des investissements intelligents*

- Validation de solliciter la fiche projet 24 « créer un verger conservatoire »

Information préalable :

Également dans le cadre d'un arbre pour la WAPI, ce projet a été activé par la commune.

Une localisation non encore connue à la rédaction de la fiche s'est précisée, à savoir un terrain agricole propriété communale contigu au cimetière de Quevaucamps.

Le Bureau d'Etudes du Service Travaux a réalisé un premier **schéma indicatif** d'aménagement en vue de pouvoir estimer le nombre d'arbres à fournir par cette opération. Les arbres seront

plantés avant la fin de l'année. Celui-ci comprend également une série d'aménagements connexes ne pouvant être supportés par cette opération.

En parallèle, un collectif local, groupe du potager collectif de Quevaucamps, aidé du parc naturel des plaines de l'Escaut, a réalisé la pose de deux nichoirs à rapaces à proximité immédiate du site.

**92 % de réponses positives, 4% d'abstentions, 4 % de non**

Les remarques suivantes ont été émises :

- *Peu apporter des problèmes communaux*
- *D'autres endroits seraient peut-être plus propice exemple promenade Ninove avec jardins collectifs*

#### **Sollicitation de convention faisabilité 2021 : avis de la CLDR**

Malgré la situation sanitaire, l'activation de la **fiche projet n° 12 (priorité 2) : aménager la drève Ninove et la place Paul Pastur à Quevaucamps** s'est poursuivie :

-La commune a procédé aux travaux d'abattage des résineux, placé des abris pour la faune (tas de buches) et laissé des chandelles écologiques (arbres morts sur pied).

-Le collectif de citoyens et de riverains qui œuvre auprès de la commune a gardé sa motivation et a replanté cet automne des arbustes indigènes fournis par un arbre pour la WAPI. Si la crise sanitaire le permet, les chantiers participatifs continueront en 2021.

Par ailleurs, la dégradation de l'ancien magasin de la gare, **fiche projet n° 18 en priorité 2**, s'est poursuivie alors qu'il pourrait servir de local de réunion pour ce collectif en croissance numéraire, le musée de la bonneterie étant exigu de ce point de vue. Cela complèterait les activités pouvant s'y tenir énumérées dans la fiche projet

- **Avis de la CLDR sur l'ordre d'activation à 3 ans :**

2021	2022	2023
<p>Fiche 24 Créer un verger conservatoire</p> <p>Fiche 25 Aménager une maison de village aux Ecacheries</p>	<p>Fiche 18 Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale</p>	<p>Opération « Cœur de Village » à Ellignies Ste Anne</p>
<p>2</p> <p>1</p>	<p>2</p>	<p>1</p>

**92% oui, 8 abstentions**

- **Adaptation de l'ordre de priorité des fiches 18 et 24 en priorité : avis de la CLDR**

#### **Fiches 18 : Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale**

**96 % de réponses positives, 0% d'abstentions, 4 % de non**

Les remarques suivantes ont été émises :

- *Au moins il ne se détériorera plus ni vandalisé*
- *++++*
- *Laisser la fiche en priorité 2 – pourquoi deux maisons rurales aussi près l'une de l'autre ?*

➔ *Il n'y a pas de seconde maison rurale prévue dans ce périmètre*

#### **Fiche 24 : Créer un verger conservatoire**

**88 % de réponses positives, 8% d'abstentions, 4% de non**

La remarque suivante a été émise :

- *À l'heure actuelle d'autres projets seraient peut-être plus adaptés – des terrains autres avec une structure adaptée pourraient convenir (autour parc à container par exemple)*

#### **VI. Divers**

Ce point n'a pas été inscrit dans la mesure où il nécessite interaction en temps réel entre tous les membres, impossible avec la méthode employée.

Le secrétariat,

Le Président,

Éric Evrard,

Monsieur Marcel André,

Fondation Rurale de Wallonie

Echevin du Développement rural